

 <p>CHS DE LA SAVOIE</p> <p>Service DRH</p>	<p>AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE</p> <p>Diffusé le 23/04/2021</p>	<p>Direction des soins</p> <p>Pool de jour IDE</p>
--	--	--

Grade : Infirmier(ère): **9 POSTES équivalent temps plein**

Temps de travail : 75% ou 90% ou 100 %

Service d'affectation : Direction des Soins

Unité : Pool de jour IDE

Lieu d'intervention : Unités d'hospitalisation complète

Poste à pourvoir à compter du : 1^{er} avril 2021

Cycle de travail du Pool : cycle de travail des unités HC de psychiatrie générale, sans l'horaire M2

Missions

- L'infirmier analyse, organise, réalise les soins infirmiers et les évalue. Il contribue au recueil de données cliniques et épidémiologiques et participe à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé.
- Il exerce son activité en relation avec les autres professionnels du secteur de la santé, dans le respect de la vie et de la personne humaine. Il respecte la dignité et l'intimité du patient et de sa famille.

Les activités

- Réaliser les soins infirmiers sur prescription médicale et relevant du rôle propre : dispenser des soins permettant de protéger, maintenir, restaurer et promouvoir la santé physique et mentale des personnes ou l'autonomie de leurs fonctions vitales physiques et psychiques en vue de favoriser leur maintien, leur insertion ou leur réinsertion dans leur cadre de vie familial ou social.
- Mettre en place des méthodes et recueillir des informations utiles aux autres professionnels, et notamment aux médecins pour poser leur diagnostic et évaluer l'effet de leurs prescriptions.
- Evaluer le degré de dépendance des patients.
- Mettre en œuvre des traitements en participant à la surveillance clinique et à l'application des prescriptions médicales contenues, le cas échéant, dans des protocoles établis à l'initiative du ou des médecins prescripteurs.
- Prévenir, évaluer et soulager la douleur et de la détresse physique et psychique des personnes, particulièrement en fin de vie au moyen des soins palliatifs, et d'accompagner, en tant que de besoin, leur entourage, conformément aux procédures.
- Encadrer l'activité : l'infirmier ou l'infirmière peut, sous sa responsabilité, les assurer avec la collaboration d'aides-soignants, d'auxiliaires de puériculture ou d'aides médico-psychologiques qu'il encadre et dans les limites de la qualification reconnue à ces derniers du fait de leur formation.
- Transmettre le savoir : Lorsque les actes accomplis et les soins dispensés relevant de son rôle propre.
- Gérer les stocks de matériels de soins et fournitures diverses nécessaires à l'activité.

Compétences et savoir-faire

Pour chaque unité où s'effectuent les remplacements, les IDE du pool de jour doivent être en capacité de mettre en oeuvre les compétences suivantes :

1. Compétences techniques

- Identifier les besoins de la personne.
- Réaliser les soins infirmiers conformément au décret de compétences de l'infirmier.
- Repérer les signes cliniques propres à chaque pathologie mentale.
- Poser un diagnostic infirmier.
- Conduire un entretien infirmier.
- Identifier les besoins de la personne et d'assurer un accompagnement individuel du patient.
- Intégrer dans les soins infirmiers le respect des droits de la personne, dans le souci de son éducation à la santé et en tenant compte de la personnalité de celle-ci dans ses composantes physiologique, psychologique, économique, sociale et culturelle.
- Utiliser les outils informatiques, bureautiques et les différents logiciels nécessaires à l'activité.
- Administrer les médicaments dans le respect des prescriptions et en (re)calculant au besoin pour adapter les posologies.
- Planifier les rendez-vous avec les professionnels concernés.
- Utiliser et gérer le volet infirmier du dossier patient informatisé.
- Rassembler les informations pertinentes afin de garantir l'exactitude et l'exhaustivité des informations inscrites dans le dossier patient.
- Respecter les règles de confidentialité des informations concernant le patient.

2. Compétences Organisationnelles

- Prioriser les activités en fonction des délais à respecter et des urgences.
- Mettre en œuvre, en étant autonome, les actions appropriées et les évaluer.
- Elaborer, avec la participation des membres de l'équipe soignante, des protocoles de soins infirmiers relevant de son initiative.

3. Compétences relationnelles

- Communiquer avec les patients et les autres usagers en écoutant leur demande et en leur répondant avec discernement.
- Echanger les informations utiles au sein du service en les priorisant en fonction de leur importance.
- Adopter un positionnement qui facilite l'intégration au sein de chaque unité

4. Compétences d'adaptation

- S'adapter rapidement à des pratiques de services et d'unités différentes.
- Etre réactif face aux différentes demandes de remplacement présentées.
- Solliciter l'aide de ses collègues ou de l'équipe pluridisciplinaire en cas de difficulté.
- S'adapter à l'évolution de son métier et du service en s'inscrivant dans un processus de formations spécifiques à l'exercice en psychiatrie.
- Avoir un esprit de discernement, en intervenant dans les limites de ses fonctions.
- Prendre en compte les évolutions informatiques et bureautiques.

Dossier de candidature et délai

Une lettre de motivation et un curriculum vitae, sous couvert de l'encadrement, constituent le dossier de candidature.

Les candidatures doivent être adressées à la Directrice chargée des ressources humaines avant le 24 avril 2021

Renseignements

Auprès de Mme CHLON Catherine, Cadre Supérieur de Santé au poste 3132.

LA DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES,
P/O L'ATTACHEE D'ADMINISTRATION

Bérénice RICHARD

